

Annonces Légales

JOURNAL HABILITÉ À PUBLIER LES ANNONCES LÉGALES
OFFICIELLES ET JUDICIAIRES DANS LE GARD
ET DANS TOUTE LA FRANCE GRÂCE À NOS CORRESPONDANTS

Les annonces sont prises jusqu'au jeudi 17 heures pour parution le samedi. Nous nous chargeons gratuitement de la parution de vos annonces dans les autres départements et de la demande d'insertion au BODACC.

NOUS CONTACTER :

Tél. 04 66 56 69 56 - cevennesmagazine@gmail.com
Site : www.cevennesmagazine.fr
31 Ch. de la Plaine de Larnac - 30560 SAINT-HILAIRE DE BRETHMAS

Arrêté préfectoral N° 30-2025-12-31-00001 pour année 2026

Tarif au caractère, espaces inclus : 0,189 € HT - Constitutions (sauf GAEC, GIE, AARPI...), dissolutions & clôtures, mouvements de dirigeants et/ou d'associés, modifications de la durée, de l'objet, du capital social, de la dénomination, de la forme juridique, commissaires aux comptes, transfert de siège social, changement nom patronymique sont facturées au forfait.

TRIBUNAUX

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIMES

N° PC : 2021RJ0192

Jugement du Tribunal de Commerce de Nîmes en date du 29/04/2026 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de :

SASU ROMAIN DES BOIS ALU PVC

Activité : Vente, la pose et l'installation de menuiserie

Anciennement : 880 A chemin de Bruèges 30100 ALES
088 005 961 RCS Nîmes.

Le Greffier
SELAS VIDAL

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIMES

N° PC : 2025RJ0493

Jugement du Tribunal de Commerce de Nîmes en date du 28/04/2026 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de :

SAS 7TECH

Société par actions simplifiée au capital de 50000 Euros, 133 impasse André Brunel Zone Artisanale de la Bausse 30360 DEAUX

751 425 406 RCS Nîmes

Liquidateur judiciaire : Maître JULIEN Pierre 3 boulevard Amiral Courbet BP 10001 30006 NIMES Cedex 4

Juge-commissaire : Madame TIBERINO-CHAMP Martine

Juge-commissaire suppléant : Madame CALMELS Cécile

Le Greffier
SELAS VIDAL

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIMES

N° PC : 2025RJ0381

Jugement du Tribunal de Commerce de Nîmes en date du 29/04/2026 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de :

Monsieur ZIANE Choukri

Activité : Travaux publics, installation de fibre optique

Anciennement : 9 rue des Marguerittes 30360 SAINT-MAURICE-DE-CAZE-VIEILLE

Non inscrit au RCS Nîmes.

Le Greffier
SELAS VIDAL

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIMES

N° PC : 2025RJ0561

Jugement du Tribunal de Commerce de Nîmes en date du 29/04/2026 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de :

SARL EPICERIZ BARJACOISE

Activité : exploitation d'un fonds de commerce d'alimentation générale, de produits régionaux et ses activités accessoires telles que : point relais, de décoration, ect.

Anciennement : 89 place Charles Guyenet 30430 BARJAC
983 322 199 RCS Nîmes.

Le Greffier
SELAS VIDAL

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIMES

N° PC : 2026RJ0082

Jugement du Tribunal de Commerce de Nîmes en date du 28/04/2026 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de :

SARL CHEVREUL CONSTRUCTION

Société à responsabilité limitée au capital de 500000 Euros, chemin du Mas de Mourgues 30360 SAINT-MAURICE-DE-CAZEVIEILLE

877 701 540 RCS Nîmes

Liquidateur judiciaire : SELARL BLEU SUD représentée par Maître JULIA Anita 8 avenue Feuchères 30000 NIMES

Juge-commissaire : Monsieur BARONI Julien

Juge-commissaire suppléant : Monsieur ARTZ Olivier

Le Greffier
SELAS VIDAL

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIMES

N° PC : 2024RJ0499

Jugement du Tribunal de Commerce de Nîmes en date du 29/04/2026 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de :

SASU BABY & CIE

Activité : La société a pour objet toutes activités liées au bien-être de la personne (à l'exclusion de celles réglementées et pour lesquelles la société ne répondrait pas aux obligations légales), notamment : Spa, prestation de soins, massages non thérapeutiques, soins esthétiques, massages et soins pré et post

natalité pour bébés, enfants, adultes, parents. Soins de fish pédicure, soins d'éveil aquatiques, vente de produits cosmétiques et d'accessoires majoritairement naturels

Anciennement : 473 chemin du Serre de Laurian 30100 ALES
980 257 125 RCS Nîmes.

Le Greffier
SELAS VIDAL

CONSTITUTIONS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24/04/2026, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : **HT-ZEN**
Siège social : 1217 che de St Hilaire à Larnac 30560 SAINT-HILAIRE-DE-BRETHMAS

Objet : Toutes prestations électriques : la supervision d'installations électriques, le suivi de projets d'installations électriques, la réalisation de travaux d'électricité générale ainsi que l'achat et la revente de matériels électriques.

Durée : 99 années
Capital social : 1 500 Euros
Président : Bertrand FONTAINE, demeurant 1217 che de St Hilaire à Larnac 30560 SAINT-HILAIRE-DE-BRETHMAS
Immatriculation : RCS NIMES

Statuts en date du 23/04/2026, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **DJEL-SERVICE**
Objet social : garage automobile, mécanique générale, carrosserie, peinture, entretien de tous véhicules et vente de véhicules d'occasion

Siège social : 647 route de Saint-Ambroix, 30520 SAINT-MARTIN DE VALGALGUES

Capital : 4200 €
Durée : 99 ans
Gérant : Djillali MEHADJRI, 13 Quartier du Moulin, 30110 BRANOUX-LES-TAILLADES
Immatriculation au greffe de NIMES

SELARL ALMANOT
178 rue Alphonse Daudet
30132 CAISSARGUES
Tel : 04.15.54.08.30



AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu le 30/04/2026, par Maître Guillaume MAGGIA, Notaire Associé de la SELARL ALMANOT, titulaire d'un Office Notarial à CAISSARGUES, 178 rue Alphonse Daudet, identifié sous le numéro CRPCEN 30099, il a été constitué une Société Civile Immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SCI LUFEM**
Siège social : NIMES (30900), 255 route de Russan.

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

Durée : 99 ans
Capital : 300 000 euros
Gérant : Lucien MAROUANI, demeurant 1179 boulevard du Docteur Jean Bastide Porte 24 - 30240 LE GRAU DU ROI
Cession de parts : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de NIMES.

Le notaire

04.66.56.69.56
cevennesmagazine@gmail.com

Aux termes d'un acte seing privée en date du 05/05/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : EURL
Dénomination : **TAXI CÉDRIC**
Siège social : 2 imp. des Genêts 30100 ALES
Objets : Taxi et transport sanitaire assis, location-gérance d'ADS
Capital : 100 €
Durée : 99 ans
Gérant : M. Hérédia Cédric demeurant au siège social
Immatriculation au RCS de Nîmes.

STORCK - VERGNE - ROCHE
Notaires Conseils
240 Chemin
Tour de l'Evêque
Parc Georges Besse II
30972 NIMES CEDEX 9

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par M^e VERGNE, notaire à NIMES, le 30/04/2026, il a été constitué la société suivante :
Dénomination : **EURL UZMAT**
Forme : Société à responsabilité limitée unipersonnelle (EURL)
Siège : NIMES (30900), 60 traverse du Pissadou
Durée : 99 ans
Objet : acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles, biens et droits immobiliers
Capital social : 150.000,00 euros
Apport en nature : bien immobilier sis à UZES, Impasse Tour du Roi, évalué à 150.000,00 euros
Gérant : Monsieur Jean-Paul PRIVAT, 60 traverse du Pissadou, 30900 NIMES
Clause d'agrément : autorisation préalable à l'unanimité, sauf pour associés, descendants et ascendants.
Dépôt légal : Greffe du tribunal de commerce de NIMES.

POUR AVIS

M^e Thierry VERGNE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 06 mars 2026 à REDESSAN, il a été institué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (E.A.R.L.) sous la forme d'une société civile régie par les articles 1832 et suivants du Code civil, à l'exclusion de l'article 1844-5, puis par les articles L.324-1 à L.324-10 du Code rural et de la pêche maritime, présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :

EARL LES VERGERS DES JASSES

Siège : 916 chemin des Jasses - 30129 REDESSAN
Durée : 99 ans ;
Objet : Production d'abricots, cerises, prunes, tous fruits à noyaux, et de toutes autres cultures maraîchères ou arboricultures.
Capital : 1000 euros, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire ;
Gérance : Monsieur FORESTIER Sébastien, agriculteur, demeurant 916 chemin des Jasses 30129 REDESSAN sans limitation de durée ;
Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective ordinaire. Sont dispensées d'agrément les cessions consenties à des associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des ascendants ou descendants du cédant.

POUR AVIS

REGIMES MATRIMONIAUX



SCP de CHASTEIGNER-PLASSART
Notaires associés
14 rue du 33^{ème} Mobiles
72014 LE MANS Cedex 2
Tél. 02.43.74.03.20

MODIFICATION DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par M^e Pierre-Alexis de CHASTEIGNER notaire au MANS, le 29 Avril 2026, **Monsieur Jacky Roger BOURGOIN** et **Madame Annick Georgette Germaine PORCHERON**, son épouse, dt à GENERARGUES (30140), 1625 Route d'Anduze, initialement mariés à LOIR EN VALLE (72), le 28 Septembre 1974 sous le régime de la communauté de biens réduite ont décidé de modifier leur régime matrimonial par adjonction des clauses suivantes :
- diverses clauses de préciput en pleine propriété ou usufruit,
- stipulation de parts inégales,
- suppression des récompenses en cas de dissolution du régime par décès.
Les oppositions devront être faites par lettre recommandée avec accusé de réception ou exploit d'huissier, à M^e Pierre-Alexis de CHASTEIGNER, notaire au MANS, 14 rue du 33^{ème} Mobiles, dans les 3 mois de la présente publication.

POUR INSERTION.

Le Notaire

SUCCESSIONS

Rectificatif - Dans parution N° 2390 du 02/05/2026, concernant **Monsieur Mercédès Rose CEREUZUELA**, il fallait lire : **Madame Mercédès Rose CEREUZUELA** et non Monsieur comme indiqué par erreur.



Maître Sybille ZUMMO
Notaires Associées
38 Rue de la République
30500 SAINT AMBROIX

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 24 novembre 2021, **Madame Renée Jeannine BONNET**, en son vivant retraitée, demeurant à SAINT-AMBROIX (30500) 160 montée de la Frigoule EHPAD les Jardins de la Cèze. Née à SAINT-AMBROIX (30500), le 11 janvier 1931. Veuve de Monsieur René Jean BONNEFOI et non remariée. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à SAINT-AMBROIX (30500) (FRANCE), le 15 avril 2026.

A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sybille ZUMMO, Notaire associée de la société « Sybille ZUMMO, no-

taire associé d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial » à la résidence de SAINT AMBROIX (Gard) 38, rue de la République, le 5 mai 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Sybille ZUMMO, Notaire à SAINT-AMBROIX (GARD), référence CRPCEN : 30044, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de ALES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

DISSOLUTIONS LIQUIDATIONS

VALENSI POOL SERVICES
SARL en liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège social : 112 Impasse des Lauriers - 30330 SAINT MARCEL DE CAREIRET
Siège de liquidation : 112 Impasse des Lauriers - 30330 SAINT MARCEL DE CAREIRET
882 240 484 RCS NÎMES

Aux termes d'une décision en date du 31.03.2026, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31.03.2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

M. Christophe LEVY-VALENSI, dt 112 Impasse des Lauriers 30330 ST MARCEL DE CAREIRET, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 112 Impasse des Lauriers 30330 SAINT MARCEL DE CAREIRET. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du TC de NÎMES, en annexe au RCS.

VALENSI POOL SERVICES
SARL en liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège social : 112 Impasse des Lauriers - 30330 SAINT MARCEL DE CAREIRET
Siège de liquidation : 112 Impasse des Lauriers - 30330 SAINT MARCEL DE CAREIRET
882 240 484 RCS NÎMES

Aux termes d'une décision en date du 31.03.2026, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Christophe LEVY-VALENSI, dt 112 Impasse des Lauriers 30330 ST MARCEL DE CAREIRET, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du TC de NÎMES, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

CESSIONS FONDS DE COMMERCE



Eléonore GRUMBERG
NOTAIRE
Charbes,
30160 BESSEGES
TEL. 04 66 25 00 67

Suivant acte reçu par Maître Eléonore GRUMBERG, titulaire d'un Office Notarial à BESSEGES le 29 avril 2026, **Madame Patricia ROLLAND**, demeurant à LEDIGNAN (30350), 6, rue du puits Manthe, née à VALENCE (26000), le 21 septembre 1967. Célibataire.

A vendu à : **Monsieur Yann Henri Désiré GERARDIN**, demeurant à GAGNIERES (30160), 200, impasse des Pigeirolles, né à MARSEILLE (13013), le 19 octobre 1982. Célibataire.

Un fonds de commerce de BAR-PETITE RESTAURATION-PMU-FRANCAISE DES JEUX, exploité à GAGNIERES (30160), Place de la mairie.

Date d'entrée en jouissance : 29 avril 2026

Moyennant le prix de : TRENTE-CINQ MILLE EUROS (35 000,00 €).

Ce prix s'applique, savoir :

Aux éléments incorporels pour : 25 000,00 €

Aux éléments corporels pour : 10 000,00 €

TOTAL, sauf mémoire : 35 000,00 €

Les oppositions seront reçues à l'Etude de Maître GRUMBERG, où domicile a été élu dans les dix jours suivant la publication de ladite cession au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC)

POUR UNIQUE INSERTION

MODIFICATIONS DIVERSES

SCI AZUR

Société Civile Immobilière
Au capital de 152 500 €
Siège social : 7 avenue d'Alsace
30100 ALES
RCS NIMES 444 591 150

Avis est donné que par délibération de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 01/02/2026, il a été décidé de nommer M^{me} Farida KESSOUS épouse DEKKAR, demeurant à 2 bis rue des Romarins, 30100 ALES, en qualité de cogérante à compter du 01/02/2026. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

La Gérance

SCI OSIRIS

Société Civile Immobilière
Au capital de 178 600 €
Siège social : 7 avenue d'Alsace
30100 ALES
RCS NIMES 482 473 311

Avis est donné que par délibération de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 01/02/2026, il a été décidé de nommer M^{me} Farida KESSOUS épouse DEKKAR, demeurant à 2 bis rue des Romarins, 30100 ALES, en qualité de cogérante à compter du 01/02/2026. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

APPEL D'OFFRE

Avis d'appel public à concurrence



Nom de l'acheteur : **COMMUNE DE BOISSET-ET-GAUJAC** - Place Emile CHAMBON - BOISSET-ET-GAUJAC
SIRET : 213 000 425 00016

Nom du contact : Monsieur Le Maire, Philippe ALLIÉ

Maître d'œuvre : Rhône Cévennes Ingénierie – 4 rue de la Bergerie – 30100 ALES
Intitulé et lieu principal d'exécution du marché : Aménagement de la traversée d'agglomération et création d'une voie verte - Tranche 1 - RD 106 coté RIBAUTE LES TARVERNES.

Type de marché : Travaux

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Profil acheteur donnant accès à l'intégralité des documents de la consultation : <https://e-marchespublics.com>

Date et heure limite de réception des plis : **Vendredi 5 juin 2026 à 18h00.**

La consultation comporte des tranches : Non

Le marché est alloté : Non

Visite obligatoire : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Groupement d'acheteur : Non

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Technique d'achat : Sans objet

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Sans Objet

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

SELAS OFFICE NOTARIAL AUBAIS AIGUES VIVES Notaire 2 Avenue Emile Léonard 30250 AUBAIS

Par suite au décès de Monsieur Claude Henri RAYNAUD survenu le 11 juillet 2025 et suite à l'Assemblée Générale du 20 février 2026, les associés ont décidé la nomination d'un nouveau gérant : Madame Fabienne Jeanine BOULA épouse RAYNAUD résidant 5 rue du Moulin - 30250 AUBAIS en remplacement de Monsieur Claude Henri RAYNAUD pour la **SCI BALAUMAG** au capital de 1000 euros ayant son siège à AUBAIS 30250, 5 rue du Moulin, immatriculée sous le numéro SIREN 451 019 244 RCS de NIMES.

POUR INSERTION

Le Notaire

Suivant PV en date du 30/04/2026 de la **SAS DESNET**, Capital 500 €, Siège social : 12 Lotissement la Dourmide 30430 MEJANNES LE CLAP, RCS NIMES n° 918 969 932, Monsieur Stéphane BRUNET demeurant 12 Lotissement la Dourmide 30430 MEJANNES LE CLAP a été nommé en qualité de président de la société en remplacement de Madame Isabelle RUSSO démissionnaire.

De ce fait, Monsieur Stéphane BRUNET cesse ses fonctions de directeur général

et n'est pas remplacé.

Modifications à compter du 30/04/2026.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention au Registre du Commerce et des Sociétés de NIMES.

VERTICAL S'MATCH Société par Actions Simplifiée Au Capital de 50 000 € 25, Avenue du Midi 30600 VAUVERT N° RCS Nîmes 943 141 143

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires en date du 05 mai 2026, il a été décidé de :

- Modifier l'objet social et de l'étendre aux activités suivantes : l'organisation de manifestations sportives, de stages, de compétitions sportives et d'événements privés ; sponsoring et diffusion publicitaire ; la gestion d'activités de restauration et de débit de boissons en lien avec les activités de la société et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

POUR AVIS

Le Président

**Certifié conforme
L. BÉRAUD**



SELARL CHABANNES RECHE BANULS
41 rue Roussy BP 80026 30006 NIMES CEDEX 4
Tél 04 66 36 19 88

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Suite au Jugement d'orientation du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de Nîmes en date du 12 mars 2026, au plus offrant et dernier enchérisseur, en un seul lot, sur la commune de **LES ANGLES** (30133), 34 avenue de Verdun, dans un ensemble immobilier soumis au régime de la copropriété, édifié sur des parcelles cadastrées section AS numéros 575 (lieudit 34 avenue de Verdun) et 577 (lieudit 32 avenue de Verdun) ayant respectivement pour contenance 13a 77ca et 04a 01ca, les lots suivants :
- le lot numéro 31 dans le bâtiment C (appartement en duplex) et les 942/1000^{èmes} des parties communes générales et les 297/1000^{èmes} des parties communes spéciales au bâtiment C ;
- le lot numéro 36 dans le bâtiment extérieur (un parking) et les 13/10000^{èmes} des parties communes générales ;
- le lot numéro 17 dans le bâtiment B (cave) et les 9/10000^{èmes} des parties communes générales ainsi que les 5/1000^{èmes} des parties communes spéciales au bâtiment B ;
- le lot numéro 27 dans le bâtiment C (garage) et les 42/10000^{èmes} des parties communes générales et les 13/1000^{èmes} des parties communes spéciales au bâtiment C.
Un état descriptif de division et règlement de copropriété est établi aux termes d'un acte du 9 juillet 2019, avec rectificatif le 1^{er} août 2019, établi par M^e MONVENEUR-MUGUET, notaire à Romans sur Isère, publié au bureau des hypothèques NIMES 2, le 2 août 2019 vol 2019P numéro 6571.

SUR LA MISE A PRIX DE 46 000 €

Outre les frais,

clauses et conditions du cahier des conditions de vente.

Vente fixée devant le Juge de l'exécution en matière de saisie immobilière près le Tribunal Judiciaire de Nîmes, salle ordinaire des ventes au palais de justice, boulevard des Arènes 30000 NÎMES.

LE JEUDI 25 JUIN 2026 A 09H30

Visite des lieux assurée par la SCP PELERIAUX-GISCLARD-BADAROUX PELERIAUX-CHEIKH BOUKAL, Commissaires de Justice associés à Nîmes, 1 rue St Marc :
LE 4 JUIN 2026 DE 10H00 A 12H00.

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au barreau de Nîmes, suivant un pas d'enchères de 500 €, et sur justificatif d'un chèque de banque à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier, séquestre des adjudications ou d'une caution bancaire irrévocable, représentant 10 % de la mise à prix sans que cette garantie puisse être inférieure à 3000 €.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'exécution en matière de saisie immobilière du Tribunal Judiciaire de Nîmes et au cabinet de l'Avocat poursuivant ou sur le site internet <http://www.gualbert-reche-banuls.fr/>

Abonnez-vous !

Papier : 1 an,
52 numéros à 45 €

Version PDF : 1 an,
52 numéros à 30 €

Papier + PDF 1 an
à 50 €



UNE RELECTURE AUDACIEUSE DE ROMÉO ET JULIETTE

Classique parmi les classiques, Roméo et Juliette ? Oui. Mais figé ? Certainement pas.

Le vendredi 16 mai à 20h, la Salle Louis Aragon de Saint-Florent-sur-Auzonnet accueillera L'amour de Roméo et Juliette, une adaptation originale proposée par l'Agence de Voyage Imaginaire, à l'invitation de l'ACAC - Association Culturelle de Saint-Florent.

Classique incontournable du répertoire, l'œuvre de Shakespeare est ici revisitée dans une version vivante et accessible. Porté par Valérie Bournet et Pépita Car, le spectacle adopte un ton résolument décalé. La mise en scène de Philippe Car déploie un univers baroque et inventif, mettant en valeur des tirades choisies du texte original. D'une durée d'1h15, la représentation s'adresse à un large public, à partir de 8 ans.

À travers cette proposition artistique, l'ACAC poursuit son engagement en faveur d'une offre culturelle de proximité, ouverte à tous les publics du territoire. Le spectacle ambitionne de faire dialoguer patrimoine théâtral et sensibilité contemporaine, dans un format convivial et accessible.

La soirée se prolongera par un temps d'échange avec les artistes, permettant au public de découvrir les coulisses de la création et de partager ses impressions. Un moment convivial autour de plateaux repas (à réserver en ligne) viendra compléter ce rendez-vous culturel.

Côté billetterie, l'association encourage la réservation en ligne : 12 € en prévente (15 € sur place), 10 € pour les moins de 15 ans. Plateau repas : 15 €.

À travers cette soirée placée sous le signe du théâtre et du partage, Saint-Florent-sur-Auzonnet confirme la vitalité culturelle de son territoire et l'importance des initiatives associatives au service de la création artistique.

Billetterie : <https://www.helloasso.com/associations/association-culture-et-art-contemporain-acac/evenements/l-amour-de-romeo-et-juliette>

L'AMOUR DE ROMÉO ET JULIETTE
THEATRE
16.05.26
20h
SAINT-FLORENT-SUR-AUZONNET
Salle Louis Aragon

Agence de Voyages Imaginaires

ACAC association culturelle

Entrée : 10 € 12€ ou 15€
Plateau repas : 15 €
Billetterie : [helloasso.com](https://www.helloasso.com)
facebook.com/ACAC0960
www.saintflorent91@gmail.com

QU'EST-CE QUE LE FESTIVAL DU VIVANT EN CÉVENNES ?

Après une première édition à Cendras en 2023, le Festival du Vivant en Cévennes revient **du 16 au 30 mai 2026** sous une forme itinérante, à la rencontre des autres vallées cévenoles et de leurs habitants, entre le nord du Gard et le sud de la Lozère.

Coporté par le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles, le Parc National des Cévennes, le CPIE du Gard et les Écologistes de l'Euzière, le Festival du Vivant en Cévennes associe plusieurs dizaines de partenaires locaux issus des champs de l'environnement, de la culture, de l'éducation populaire, de la recherche scientifique et du social afin de proposer une deuxième édition haute en couleurs.

Pendant quinze jours, le Festival investit plusieurs lieux du territoire et propose une programmation mêlant spectacles, expositions, ateliers participatifs, rencontres, temps d'échanges et expériences sensibles autour du vivant. Un Festival gratuit, participatif, itinérant et ancré dans son territoire, pour faire dialoguer le vivant, les arts et les habitants.

Nous vous invitons à partir à la découverte sensible de la biodiversité par la fête et le partage. Le Festival est ainsi une occasion de retisser des liens au reste du vivant, de questionner notre place et nos rapports aux vallées cévenoles. Sur les places de villages, aux bords des rivières ou sur les chemins forestiers, le Festival parcourt les vallées, à la rencontre de ses habitants.

Des événements tous construits en partenariat avec les mairies et les associations locales. Le vivant est tout autour de nous. Découvrons-le ensemble !

Par ailleurs, vous pouvez télécharger le programme sur le site du Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles : https://biosphera-cevennes.fr/wp-content/uploads/2026/04/Livret-Programme_Festival-du-Vivant_site.pdf

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FESTIVAL DU VIVANT EN CÉVENNES

Du 16 au 30 mai 2026, en itinérance dans les vallées cévenoles

Coporté par le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles, le Parc National des Cévennes, le CPIE du Gard et les Écologistes de l'Euzière, le Festival du Vivant en Cévennes associe plusieurs dizaines de partenaires locaux issus des champs de l'environnement, de la culture, de l'éducation populaire, de la recherche scientifique et du social.

DES FORMATS VARIÉS ET GRATUITS

Spectacles, expositions, ateliers participatifs, sorties en pleine nature... Les formats seront nombreux, gratuits et grand public. Ces deux semaines seront placées sous le signe de l'émancipation.

Participatif et inclusif, le festival cherche à donner et transmettre la parole des habitants, persuadés que nous avons tous et toutes quelque chose à dire de notre lien au vivant.

UN TEMPS DE FÊTE ET DE DÉCOUVERTE

Cette manifestation invite à la découverte sensible et scientifique de la biodiversité mais aussi à la fête et au partage. Elle est une occasion de retisser des liens au reste du vivant, de questionner notre place et nos rapports aux vallées cévenoles.

UN FESTIVAL QUI VIENT À LA RENCONTRE

Sur les places de villages, aux bords des rivières ou sur les chemins forestiers, le festival parcourt les vallées, à la rencontre de ses habitants. Des événements tous construits en partenariat avec les mairies et les associations locales.

<https://www.helloasso.com/associations/association-culture-et-art-contemporain-acac/evenements/l-amour-de-romeo-et-juliette>

Programme complet sur www.biosphera-cevennes.fr

cevennesmagazine.fr



LES AMIS DE CEVENNES MAGAZINE

**Nous sommes heureux de vous présenter
le prochain événement de l'association !**

Après le succès de nos précédentes rencontres, nous vous donnons rendez-vous pour une matinée de découverte, de nature et de patrimoine :

Le chemin du mineur

Randonnée commentée - Lundi 11 mai à 9H30

Les Amis de Cévennes Magazine vous invitent à une randonnée commentée exceptionnelle sur les vestiges miniers cévenols. Accompagnés par René Doussière, passionné de patrimoine et fin connaisseur du territoire, nous partirons à la rencontre de ce paysage singulier chargé de mémoire.

À la fin du parcours, nous ferons le tour du château de Portes, avec explications sur l'édifice et les paysages

Une marche accessible à tous

Distance : 7,5 km - Durée : environ 4 h + pause pique-nique
Un moment idéal pour marcher, apprendre et échanger en toute convivialité.

Départ : Parking du château de Portes à 9H30 le lundi 11 mai

Tarif : 5 € / 4 € pour les adhérents

Évènement reporté en cas de météo défavorable

Réservation obligatoire (places limitées) :

lesamisdecervennesmagazine@gmail.com - 06.76.09.27.68

TARIF ADHÉSION

Cotisation simple : 16 €

Cotisation couple : 30 €

Cotisation + abonnement 1 an à Cévennes Magazine : 55 €

LE CHEMIN DU MINEUR



**Randonnée commentée par
René DOUSSIÈRE**

LUNDI 11 MAI À 9H30

Départ du Château de Portes
7,5 km + visite extérieure du château
Niveau débutant - Prévoir Pique-nique

Tarif 5 € - ou 4 € pour les adhérents de l'association
Les Amis de Cévennes Magazine

Réservation obligatoire - Places limitées
lesamisdecervennesmagazine@gmail.com - 06.76.09.27.68



LES AMIS DE CEVENNES MAGAZINE

L'association Les Amis de Cévennes Magazine vous convie à une conférence :

Jean Ferrat, une voix engagée au cœur des Cévennes,

le mardi 26 mai à 18h au musée du Vieil Alais à SAINT-HILAIRE DE BRETHMAS.

Tarif : 2 €, gratuit pour les adhérents de l'association

Réservation conseillée

L'association propose prochainement une conférence consacrée à Jean Ferrat, figure majeure de la chanson française, à la fois auteur, compositeur et interprète d'exception.

De ses débuts modestes à la reconnaissance incontestable de son talent, Jean Ferrat a construit une œuvre profondément marquante. Il laisse derrière lui des chansons devenues intemporelles, portées par des textes puissants et sensibles. Il a notamment su mettre en musique les poèmes de Louis Aragon, contribuant à faire découvrir au plus grand nombre une poésie engagée et accessible. Artiste engagé, Jean Ferrat n'a jamais hésité à défendre ses convictions. Cette liberté de ton lui a parfois valu la censure, mais elle a aussi nourri l'admiration fidèle d'un large public. Son œuvre, profondément humaine, continue aujourd'hui encore de résonner avec une étonnante actualité. Très attaché à notre territoire, sa mémoire demeure vivante à Antraigues-sur-Volane, ce village d'Ardèche où il fut élu et engagé dans la vie locale en tant que conseiller municipal puis maire adjoint durant douze années. Il reste également lié à Barjac, où il fut le parrain du festival « Chansons de parole ». Cette conférence sera animée par Michel Berthier, professeur d'histoire-géographie à la retraite et passionné de chanson française. À travers des archives, des anecdotes et des extraits choisis, il proposera une immersion dans l'univers de Jean Ferrat, tout en évoquant également certains artistes qui ont interprété ou fait vivre ses chansons.

Un rendez-vous culturel riche et accessible, qui permettra de redécouvrir une œuvre majeure et de rendre hommage à un artiste profondément ancré dans son époque... et dans notre territoire.

Pour terminer, le pot de l'amitié sera offert à tous les participants.

LES AMIS DE CEVENNES MAGAZINE
présentent

CONFÉRENCE

JEAN FERRAT
et ses interprètes

Michel BERTHIER
professeur d'histoire-géographie,
passionné de chanson française, présente le chanteur et quelques-uns de ses interprètes...

« Sa montagne est belle »

DATE	HEURE	LIEN	ENTRÉE
Mardi 26 mai	18h00	Musée du Vieil Alais 30040 St Hilaire de Brethmas	2€ Gratuit adhérents

Suivre du pot de l'amitié

Réservation conseillée - Places limitées
lesamisdecervennesmagazine@gmail.com - 06.76.09.27.68

LE CAFÉ KARMA CAFÉ D'EXCEPTION À CHAMBORIGAUD

Situé au cœur du parc de Chamborigaud, Le Café Karma est un nouveau lieu de rencontre dédié au café de spécialité et à la découverte. Après une première année très bien accueillie localement, Le Café Karma revient cet été avec une offre unique dans les Cévennes :

- Vrais Espresso de spécialité, flat white, matcha latte, cafés glacés artisanaux
- Préparés par une master barista passionnée
- Un lieu en pleine nature, pensé comme un espace de rencontre et de découverte
- Immersion dans la culture du café : conseils, astuces et savoir-faire
- Vente de café en sachets à emporter
- Découverte de jolis artisanats locaux

Un véritable café d'exception, particulièrement adapté aux visiteurs européens en quête d'une vraie expérience café pendant leurs vacances. Un lieu en pleine nature pour se détendre, échanger et découvrir la culture du café, avec également des cafés en sachets à emporter et des artisanats locaux.

Une belle adresse estivale à découvrir dans les Cévennes pour les habitants comme pour les visiteurs européens en quête de vraie qualité café.

FÉRIA ALES

5 jours de fête dans la capitale des Cévennes !
Une Feria conviviale et familiale imprégnée de traditions camarguaises et de culture andalouse.

À Alès, le printemps rime chaque année avec le retour de notre emblématique Feria de l'Ascension.

Plus qu'un événement, notre Feria c'est le battement de cœur d'Alès, un condensé d'énergie, de fête et de partage qui n'attend que vous. En terre cévenole, ce rendez-vous annuel se veut avant tout familial et accessible à tous. Voilà pourquoi tout en conservant l'ADN de nos traditions taurines, qui font la joie des aficionados ou des visiteurs de passage, nous multiplions aussi les animations bon enfant. Lancer de plateau de paëlla, concours de serveurs, paquito géant, animations pour les plus jeunes, ... cette année, les rendez-vous de convivialité s'enchaîneront donc pendant 5 jours pour que chacun puisse se détendre et profiter de la fête.

Bien entendu, musique, défilé et bodegas sauront aussi vous ambiancer chaque soir, y compris, et c'est une première, au sein même des Halles de l'Abbaye.

La Feria d'Alès, c'est notre hymne au bien-vivre ensemble.

C'est le moment où la Capitale des Cévennes montre au monde qu'elle sait s'amuser, partager et s'unir.

Préparez vos foulards, chauffez vos voix...

Excellente Feria 2026 à tous !

Christophe Rivenq, Maire d'Alès

Raphaële Navarro, Adjointe au Maire en charge des Festivités

La boutique de la Feria

Du lundi 20 avril au mardi 12 mai, de 10h à 12h et de 13h30 à 18h30.
Du mercredi 13 au samedi 16 mai de 11h à 20h30 et le dimanche 17 mai de 10h à 16h.

Rendez-vous à la boutique située à l'angle de la rue Saint-Vincent et de la rue Beauteville.

LA BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

À Alès, comme dans des centaines de villes moyennes françaises, les vitrines vides sont devenues le symptôme visible d'un mal profond. Face à l'hémorragie commerciale, les collectivités multiplient les initiatives. La « Vitrine », boutique éphémère ouverte durant douze mois au cœur de la cité gardoise, illustre une tendance nationale : faire du vide une opportunité.

Selon les données du Centre-ville en mouvement et du Conseil national des centres commerciaux, près d'un commerce sur sept est vacant dans les cœurs de ville français. Dans certaines agglomérations moyennes, ce taux dépasse les 15 %, voire 20 %.

L'essor du commerce en ligne, les zones commerciales périphériques se sont développées malgré leur laideur, ont détourné une clientèle séduite par le stationnement gratuit et les grandes surfaces. La hausse des loyers commerciaux dans certaines artères a découragé les entrepreneurs ; enfin, le vieillissement de la population de commerçants et les difficultés de transmission d'entreprises ont accéléré les fermetures.

Le programme national « Action Cœur de Ville », lancé en 2018 par le gouvernement, a tenté d'apporter une réponse structurée à ce phénomène en dotant 222 villes moyennes d'enveloppes dédiées à la réhabilitation de l'habitat, au développement des services et à la revitalisation commerciale. Alès en fait partie, et c'est dans ce cadre que s'inscrit l'initiative « La Vitrine ». L'idée de la boutique éphémère est née dans le monde de la mode et des grandes marques avant d'être récupérée par les politiques publiques. Le principe séduit pour sa simplicité : ouvrir temporairement un espace commercial vacant à des entrepreneurs qui souhaitent tester leur concept sans prendre le risque d'un bail long et coûteux. À Alès, le local de 86 m² géré par Logis Cévenols, situé à proximité des Halles de l'Abbaye, accueillera successivement différents por-



teurs de projet pour des rotations d'une à deux semaines. L'objectif est double : permettre aux entrepreneurs de valider leur modèle commercial en situation réelle, et générer un flux de nouveauté qui incite les habitants à revenir régulièrement. Afin de pouvoir accueillir le plus possible de porteurs de projets et de susciter l'envie chez les Alésiens de repasser plusieurs fois dans cette Vitrine, explique Christophe Rivencq, le maire d'Alès.

Ce format répond à un besoin réel : beaucoup de porteurs de projet renoncent à l'installation faute de pouvoir se permettre le risque financier d'un premier bail

commercial. Tester sans s'engager, c'est aussi consolider son projet, affiner son offre et, le cas échéant, envisager une implantation pérenne en cœur de ville. Une boutique éphémère anime un local ; elle ne résout pas les facteurs structurels qui ont conduit à sa vacance. Si les loyers restent prohibitifs, si le stationnement est difficile, si l'offre de services publics et privés s'est dégradée, si la sécurité perçue dissuade la fréquentation, aucune rotation d'exposants ne suffira à inverser la tendance.

La revitalisation durable des cœurs de ville exige une approche globale : réhabilitation du bâti ancien souvent dégradé, mixité des fonctions (logements, bureaux, commerces, équipements culturels), amélioration de la mobilité douce, et travail de fond sur la qualité de l'espace public. Un cœur de ville vivant, c'est un lieu de rencontre, d'échanges, d'appartenance collective. Les initiatives comme « La Vitrine » ont au moins le mérite de maintenir une présence humaine, de donner de la visibilité à des entrepreneurs locaux et de rappeler aux habitants que leur cœur de ville mérite qu'on s'y arrête.

Les dossiers de candidature sont à retirer avant le 15 mai à : managers@ville-ales.fr

TERRITOIRE D'ÉNERGIE GARD - SMEG

Secteur 2 : un nouveau mandat pour accompagner les communes vers l'avenir énergétique

La salle municipale des Plans accueillait la première réunion de mandat du secteur 2 de Territoire d'Énergie Gard – SMEG. Sous la présidence d'Aimé Cavallé, les nouveaux délégués ont été élus et les ambitions du syndicat clairement réaffirmées.

C'est dans une atmosphère de renouveau que la première réunion de mandat du secteur 2 de Territoire d'Énergie Gard – SMEG s'est tenue dans la salle municipale des Plans. Animée par le Président Départemental Aimé Cavallé, la séance a réuni le personnel départemental ainsi que les nouveaux élus délégués représentant les 43 communes du secteur.

La séance a été ouverte après que la parole ait été donnée à Joseph Blancher, Vice-Président sortant et ancien élu municipal des Plans, qui ne se représentait pas. L'ordre du jour portait sur l'élection de quatre délégués de secteur appelés à siéger au comité syndical – l'organe délibérant du SMEG – pour toute la durée du mandat.

Quatre délégués élus dès le premier tour

Le scrutin a abouti dès le premier tour à l'élection des quatre représentants suivants : Frédéric Gras, maire de Saint-Césaire-de-Gauzignan ; Alain Giovinazzo, maire des Mages ; Patric Aubenas, adjoint de Potelières ; et Olivier Mourguès, conseiller municipal de Brouzet-lès-Alès. Ces quatre élus porteront la voix des communes du secteur au sein du comité syndical.



Une expertise au service des communes

À l'issue des élections, l'équipe du Président a présenté aux nouveaux délégués les compétences et les réalisations du syndicat. Dans la continuité des actions menées sous la présidence d'Aimé Cavallé, élus et agents s'engagent à accompagner quotidiennement les communes du secteur 2 dans la construction d'un avenir énergétique efficace et respectueux de l'environnement. L'expérience et l'expertise de Territoire d'Énergie Gard-SMEG sont le socle sur lequel est bâti l'avenir énergétique du département gardois au service des communes. Ce syndicat a acquis une notoriété nationale qui valorise fortement notre département, a déclaré Aimé Cavallé, Président Départemental de Territoire d'Énergie Gard - SMEG. Résolument tourné vers l'avenir, le SMEG entend ainsi faire face aux défis énergétiques qui se présenteront aux communes gardoises, fort d'une reconnaissance nationale qui témoigne de la qualité de son action départementale.

Villes & Villages Cévenols

MOUSSAC

Entre Gardon, histoire et mémoire des chemins

Présentation générale

Situé au cœur du Gard, le village de Moussac est installé sur une éminence dominant le Gardon, à la confluence avec la Droude. Cette position stratégique lui a longtemps donné un rôle de carrefour important, entre Nîmes et Alès.

Entre rive gauche et plaine alluviale en rive droite, Moussac offre un paysage contrasté, mêlant relief, eau et terres agricoles.

Chiffres clés

- Département : Gard (30)
- Région : Occitanie
- Code postal : 30190
- Population : environ 1 600 habitants – Moussacois & Moussacoises
- Superficie : 7,89 km²
- Altitude : 64 m min 151 max
- Intercommunalité : Communauté de Communes Pays d'Uzès

Un village médiéval dominant le Gardon

Le cœur ancien de Moussac conserve une tour des XII^{ème}-XIII^{ème} siècles, vestige de son passé défensif. Visible de loin, elle témoigne de l'importance stratégique du village, qui surveillait autrefois les voies de passage et la vallée.

Le bâti en pierres calcaires, les façades anciennes et les ruelles confèrent au village une authenticité préservée.

Un territoire chargé d'histoire

Moussac possède une histoire riche :

- Ancienne dépendance de la viguerie et du diocèse d'Uzès
- Prieuré de Saint-Nazaire rattaché à l'évêché
- Village mentionné dès le XII^{ème} siècle sous les formes Mozac, Mossacum...

Lieu de passage, Moussac a connu des périodes troublées :

En 1363, des routiers tentent de surprendre le village

En 1703, l'église est brûlée lors des guerres camisardes

Patrimoine religieux

- Ancienne église (XII^{ème} siècle), aujourd'hui temple protestant
- Marquée par les guerres de religion et l'histoire protestante cévenole

Ce lieu témoigne des bouleversements religieux qui ont traversé la région.

Un patrimoine archéologique discret mais ancien

Le territoire révèle une occupation très ancienne :

- Vestiges gallo-romains et installations rurales
- Tombes médiévales
- fragments de stèles et objets antiques
- traces d'anciens axes de circulation

Un carrefour de voies et d'échanges

Historiquement, Moussac était un véritable nœud de communication :

- Routes royales reliant Uzès, Anduze, Nîmes



- Ligne de chemin de fer au XIX^{ème} siècle
 - Franchissement du Gardon par bac puis pont
- Aujourd'hui encore, la vallée reste marquée par ces axes, même si leur présence transforme le paysage.

Activités et vie économique

Le village a connu plusieurs activités au fil du temps :

- Agriculture, notamment la vigne et les céréales
 - Textile et laine autrefois
 - Industrie de la réglisse, avec une usine emblématique (fermée en 1989)
 - Espaces naturels aujourd'hui prisés pour la promenade et la pêche
- Le plan d'eau entre les ponts est devenu un lieu apprécié des habitants.

Entre patrimoine et modernité

Aujourd'hui, Moussac se tourne vers l'avenir : Un ancien domaine agricole au cœur du village fait l'objet d'un projet visant à créer :

- des espaces culturels
- des lieux de convivialité
- une part de résidentiel

Un projet qui cherche à valoriser le patrimoine sans le dénaturer.

Une philosophie du lieu

Comme le suggère joliment ton texte :
« Il n'est pas indispensable d'écraser un champ de fleurs pour construire une cathédrale »
Une manière de rappeler l'importance de préserver l'équilibre entre nature, patrimoine et développement.

Pourquoi découvrir Moussac ?

Pour son village perché dominant le Gardon
Pour son riche passé historique et religieux
Pour son rôle de carrefour ancien
Pour ses paysages entre rivière et plaine
Pour son authenticité discrète

